

PRÉFECTURE DU HAUT-RHIN

DIRECTION DES COLLECTIVITES  
LOCALES  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

BUREAU DE L'URBANISME ET DE  
L'ENVIRONNEMENT

CR/SC  
AFFAIRE SUIVIE PAR : MME S. CAZORLA  
☎ 03 89 29 22 20  
fax : 03 89 29 22 01

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 22 MAI 2003  
DU COMITE DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 HARDT NORD**

Le comité de pilotage du site Natura 2000 Hardt Nord s'est réuni le 22 mai 2003, à la Préfecture du Haut-Rhin, sous la présidence de **Mme Jeanine GRUSSY**, Directrice des Collectivités Locales et de l'Environnement.

La liste des personnes présentes et excusées est annexée au présent compte-rendu.

**Mme GRUSSY** ouvre la séance en excusant M. le Secrétaire Général pris par d'autres engagements. Elle remercie les participants de leur présence et elle cite les personnes excusées.

A ce sujet, **Mme GRUSSY** fait lecture du courrier adressé à M. le Préfet par M. GODARD, Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière de Lorraine Alsace qui indique que, compte tenu des nouvelles missions confiées au CRPF sans effectif supplémentaire, celui-ci ne participera plus désormais aux commissions dont il est membre.

L'ordre du jour est alors abordé.

**Point n° 1 - Approbation du compte-rendu du comité de pilotage du 6 décembre 2001**

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte-rendu est adopté.

**Mme GRUSSY** souhaite qu'en préalable un point soit fait sur l'état d'avancement de la procédure Natura 2000. Une carte du périmètre de la zone spéciale de conservation de la Hardt Nord proposé par le Préfet et transmis au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, est diffusée aux participants.

**Mme CLAUDEL** indique que trois sites Natura 2000 sont présents dans la Hardt : la zone spéciale de conservation de la Hardt Nord, la zone de protection spéciale de la Hardt agricole et la zone de protection spéciale de la forêt domaniale de la Hardt. Les projets de périmètres ont été transmis au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable en février 2003, ceux-ci seront examinés en commission interministérielle puis transmis à la Commission Européenne qui devrait valider officiellement ces sites au sein du réseau Natura 2000. Le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable sera alors en mesure de désigner les sites Natura

2000. Les projets de sites ont également été transmis au Ministère de la Défense compte tenu de la présence de terrains militaires.

Mme **CLAUDEL** précise également qu'un document "Questions-Réponses" a été adressé à toutes les personnes ayant émis un avis dans le cadre de la consultation Natura 2000, accompagné, le cas échéant, d'une réponse spécifique aux observations particulières formulées.

**Point n° 2 - Bilan des réalisations 2002 du programme LIFE et du document d'objectifs (DOCOB) et informations sur l'avenant validé par la Commission Européenne**

M. **LIENARD** indique que le rapport d'activités LIFE NATURE (avril 2001 à avril 2002) a été transmis aux membres, le nouveau bilan sera adressé cet été.

☞ Concernant les travaux réalisés dans le cadre du programme LIFE :

M. **LIENARD** fait part des différentes actions menées, à savoir :

- restauration des pelouses menacées de disparition : la majeure partie a été restaurée, reste une partie de celles de Dessenheim et de Hirtzfelden.
- remise en état du sentier botanique de Hardtwald dans le cadre des "journées vertes" qui promouvoit le dispositif Natura 2000.
- suivis scientifiques : évaluation des travaux botaniques : bonne reprise de la végétation locale ; observation de l'influence de la grande faune : augmentation de la hauteur moyenne de la végétation dans les enclos protégés du gibier ; évolution de la population d'insectes sur un réseau de pelouse de l'ensemble du site. L'étude réalisée en 2001 sur les taillis sous futaie va donner une orientation pour la future gestion des taillis.
- opération "sauvetage des plantes" réalisée par le Conservatoire Botanique de Mulhouse sur certains sites en régression qui pourra permettre la réintroduction d'espèces très rares dans certains sites (Oberhergheim, anémone sylvestre à Dessenheim).

☞ Concernant l'avancement du DOCOB :

M. **LIENARD** en fait le point :

- rédaction des fiches acteurs : très peu de fiches complétées en retour. Un rappel est fait sur l'opportunité d'y faire des observations éventuelles.
- information des propriétaires privés, sauf le Consistoire Protestant de Colmar, déjà informé par ailleurs : des courriers ont été adressés aux 100 propriétaires des 140 parcelles concernées.
- étude foncière : cf. tableaux distribués en début de séance et annexés au présent compte-rendu. Il s'agit d'un document provisoire, ceux-ci ne comprenant pas les zones militaires ni une partie de la forêt domaniale de la Harth.
- constitution d'un classeur du site : les nouveaux documents à y insérer seront transmis aux membres du COPIL au fur et à mesure.
- diverses réunions relatives au programme LIFE ont été organisées en mairie, les comptes-rendus étant disponibles en fin de séance pour les personnes concernées.
- mise en place d'une page internet sur le site de l'ONF : [www.onf.fr/reg/alsace/life.htm](http://www.onf.fr/reg/alsace/life.htm)
- rédaction du DOCOB : rédigé selon un cahier des charges élaboré par la DIREN, il comporte trois volumes :
  - 1) introduction (présentation du site, objectifs principaux, détails des opérations à réaliser)
  - 2) annexes techniques
  - 3) comptes-rendus de réunions et références réglementaires.

Mme **GRUSSY** remercie l'ONF pour le travail fourni.

M. **HABIG** souhaite connaître le budget de ces opérations.

M. **LIENARD** indique que le programme LIFE fait l'objet d'un financement de la part de l'Europe (50%), du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (20%) et de l'ONF (30%).

Mme **CLAUDEL** précise que, une fois le document d'objectifs approuvé, des contrats d'agriculture durable ou des contrats particuliers dits contrats Natura 2000 pourront être signés. Tous les détails de mise en œuvre ne sont pas encore connus.

S'agissant des contrats d'agriculture durable, M. **LICHTENBERGER** souhaite savoir si une enveloppe spécifique sera prévue pour Natura 2000 ou si les contrats seront financés sur l'enveloppe générale octroyée à la Région.

Mme **CLAUDEL** indique que, pour le volet agricole, le financement interviendra par le biais des contrats d'agriculture durable, via le Ministère de l'Agriculture, même pour les sites Natura 2000.

M. **CRISAN** ajoute que l'on s'oriente à priori vers un abondement des enveloppes régionales, mais qu'aucune assurance ne peut être donnée à ce jour. Une réponse précise pourra être donnée après consultation de l'administration centrale.

M. **BRUN** souhaite connaître le coût des travaux effectués.

M. **LIENARD** indique que la moyenne de prix à l'hectare est de l'ordre de 12000 euros.

Mme **GRUSSY** demande qu'un bilan financier soit établi pour le prochain comité de pilotage.

### **Point n° 3 - Présentation des programmes 2003 et 2004 du LIFE et du DOCOB**

⇒ Programme LIFE :

M. **LIENARD** assure la présentation :

- rédaction d'un avenant au programme auprès de l'Europe.
- prolongation des travaux jusqu'en novembre 2004.
- intégration de la forêt communale de Dessenheim et de la forêt des Hospices Civils de Colmar.
- création de corridors entre les pelouses sur l'ensemble des forêts.
- fin des travaux sur les pelouses à Dessenheim et Hirtzfelden.
- création de deux sentiers de découverte sur trois ou quatre sites actuellement à l'étude
- suivis scientifiques : arrêt des suivis botaniques (transects permanents, pression de la grande faune), à revoir dans cinq ou six ans.
- inventaire ornithologique commencé ce printemps, inventaire sur les chauve-souris prévu cet été

⇒ Prévisions travaux DOCOB :

M. **LIENARD** commente le document "DOCOB HARDT - Tableau de bord" distribué en début de séance et annexé au présent compte-rendu.

Mme **GRUSSY** fait part du calendrier prévisionnel :

- réunion des sous-groupes de travail faune et flore : fin août début septembre 2003
- comité de pilotage : novembre 2003
- rédaction définitive du DOCOB : fin 2003 début 2004
- validation du DOCOB en comité de pilotage : début 2004

Ce planning prévisionnel n'appelle pas d'observations.

**Point n° 4 - Présentation de la partie du DOCOB déjà établie**

Mme GRUSSY rappelle qu'il s'agit d'un document de travail provisoire.

M. LIENARD présente le projet de DOCOB qui a été adressé aux membres préalablement à la réunion.

Ce document est composé de trois parties :

- 1) Diagnostic écologique et socio-économique :
  - situation administrative et réglementaire : présentation générale du site
  - analyse du milieu naturel : facteurs écologiques, flore, habitats naturels, faune sauvage
  - analyse des activités économiques et sociales : gestion sylvicole, gestion cynégétiques, autres activités
- 2) Objectifs retenus :
  - synthèse des problèmes posés, enjeux et objectifs idéaux
  - objectifs opérationnels pour la durée du DOCOB (2004 à 2009)
- 3) Programme d'actions (transparent projeté en séance)
  - modes de contractualisation des mesures
  - propositions de gestion concernant les clairières sèches
  - propositions de gestion concernant la chênaie charmaie
  - programme d'observation et de recherche
  - actions de communication
  - évaluation du coût global sur le site et par propriétaire

Mme GRUSSY indique aux membres qu'ils ont la possibilité de faire des observations ultérieures après lecture approfondie du document.

M. HABIG s'interroge sur l'intérêt de la laineuse du prunellier.

M. LIENARD précise qu'il s'agit d'une petite chenille, espèce rare et difficile à observer mais inscrite dans la directive , il y a donc obligation de la préserver.

Le projet de DOCOB présenté n'appelle pas d'observation.

M. GOETZ souhaite obtenir une carte de la zone de protection spéciale.

Mme CLAUDEL indique qu'il est possible de disposer d'une carte de la ZPS en faisant une demande officielle auprès de la DIREN.

En l'absence de points divers, Mme GRUSSY clôt la séance en remerciant l'ensemble des participants.

La Présidente

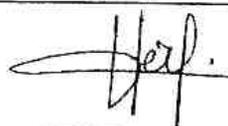
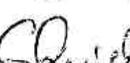
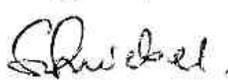
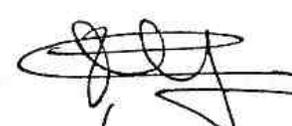
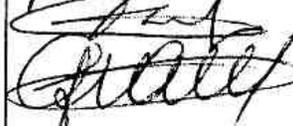


Jeanine GRUSSY

Comité de pilotage du site NATURA 2000 HARDT NORD

Réunion du jeudi 22 mai 2003 à 15 h 00  
Préfecture du Haut-Rhin - salle de Tradition

LISTE DE PRESENCE

NOM	PRENOM	FONCTION	EMARGEMENT
LEIB	Ludovic	Chef groupement ONCFS	
DESTRIEUX	Bernard	représentant de C. Kieffer Président du Conservatoire des sites Alsacien	
STINTZY	Jules	DDP - SURT	
BOENLY	J. Marie	F.D.C 68	
SCHWEBEL	Isaac	Service environnement & agriculture Département du Haut-Rhin	
LIENARD	Bruno	ONF - Agence Colmar	
CLAUDEL	Marie-Hélène	DIREN Alsace	
GOETE	Jean	Commune de Rumschke-	
FOUCHERLE	Alain	Maire FESSENHEIM	
BRUN	Bernard	Maire-adjoint Roggenhouse	
IRABER	Alex.	Maire TUNCKHOUSE	
BOOG	Françoise	Maire - MEYENHEIM	
UTERSEN	François	Adjoint HIRTZFELDEN	
DEWENT	Jean-Luc	Commune de - BALGAN	
VHN	Raymond	Maire RUSTENHART	
LUQUENOT	Amélie	Directrice Jeune Pour la Nature	
WIDEGASTEN	Daniel	Adjoint de W. de Necken	
UDWIG	Jacques	Adjoint Roggenhouse	

NOM	PRENOM	FONCTION	EMARGEMENT
Licht, Heide	André	Dirigeant - Adjoint Chambre Agric.	
FRICKER	Jean Paul	Maire de WOLFENBÜTTEL	
SCHITT	Dominique	Maire de HEITEREN	
HÉBONNE	Jean	Adjoint OBERENTZEN	
SCHATZ	Jean-Paul	Adjoint DESSENHEIM	
KLEPPER ANDRÉ		GENIE MILITAIRE studant représentant la jeunesse militaire de HERR	
MIEHE Hubert		C. G. ? Günz - Neuf - Borbach	
ZÄHNER	Gilbert	Adjoint Appenweiler	
SCHAPPLER	Jean Marie	Maire WECKESHEIM	
PLATZ	Jean Jacques	Adjoint Hettenschlag	
Bauer	Willy	" Sandkaffen	
CRISAN	Pierre	DDAF 68	
HANSEN	André	Adjoint OBERHERGHEIM	
SCHMITT	Jean Paul	C.G.	
NOTTER	Bernard	C.G.	
HABIG	Michel	C.G., Maire d'Ennsheim	

**COMITE DE PILOTAGE  
DU SITE NATURA 2000 HARDT NORD  
réunion du 22 mai 2003**

**Liste des personnes excusées**

- M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin
- M. WAGNER, Conseiller Général du canton de Colmar Sud
- M. le Président de l'association des Jeunes pour la Nature, représenté par Mme HUGUENOT
- M. le Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs d'Alsace
- M. le Président d'Alsace Nature Haut-Rhin